

8 Place du Colombier  
BP 40415  
35004 RENNES Cedex



**ARCOLIB**  
AU SERVICE DES ENTREPRISES, MICRO-ENTREPRISES  
ET ASSOCIATIONS

[www.arcolib.fr](http://www.arcolib.fr)

02 23 300 600  
contact@arcolib.fr

# BULLETIN D'ADHÉSION

## CABINET COMPTABLE - Pack "SÉRÉNITÉ"

### Votre Identité :

Madame  Monsieur

Nom :

Prénom :

### Votre Cabinet :

Activité exercée :

Forme juridique :

Nom du cabinet :

Adresse du cabinet :

Code Postal - Ville :

Téléphone Professionnel :

Téléphone Portable :

e-mail :

Date de création du cabinet :

N° SIRET :

Code APE - NAF (facultatif) :

### Votre Régime Fiscal :

Exercice en indépendant - BNC :

- Déclaration contrôlée n° 2035  
 Régime Déclaratif Spécial (Micro-BNC)

TVA

en Franchise en Base de TVA

ou  Assujetti(e) à la TVA

### Exercice en société :

Exercice comptable fixé du

j j / m m au

j j / m m

- IR  Régime Réel Simplifié  sur Option  
 IS  Régime Réel Normal  de Droit

Régime Réel Simplifié

Mensuel

Régime Réel Normal

Trimestriel

### Votre Adhésion :

J'adhère à ARCOLIB à compter du

au titre du Pack « CABINET COMPTABLE – SÉRÉNITÉ »

ce Pack comprend :

- Centrale d'achats  
 Comité d'Entreprise digitalisé  
 Examen de Conformité Fiscale du Cabinet

en options :

- Toutapprendre : 30,00 € TTC par an et par accès  
 Formations : prix selon formation

Je déclare avoir pris connaissance des engagements reproduits au verso, et j'adhère, par le présent Bulletin d'Adhésion, à l'Organisme de Gestion ARCOLIB

Signature précédée de la mention manuscrite  
"LU ET APPROUVÉ"

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

## Vos engagements

En adhérant à l'Organisme de Gestion ARCOLIB, je prends l'engagement de respecter ses Statut et Règlement Intérieur des adhérents, et notamment :

- de transmettre mes documents comptables et fiscaux, et tous documents utiles à la réalisation des Examens de Conformité Fiscale des comptes annuels du cabinet
- de payer la cotisation annuelle dès son appel, et tant que durera mon adhésion. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (décret 2012-1115 du 02/10/2012)
- la reconduction tacite de cette adhésion, pour chaque exercice fiscal
- de rompre cette adhésion avant le dernier trimestre de l'année précédent celle de sa reconduction tacite.

**Je donne expressément Mandat à l'Organisme, par le présent Bulletin d'Adhésion, pour la dématérialisation et la télétransmission aux services des Finances Publiques des Comptes Rendus de Missions obligatoires dans le cadre de l'Examen de Conformité Fiscale, par l'intermédiaire du Partenaire EDI de son choix.**

## Protection des données

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées au traitement de votre dossier par ARCOLIB.

En application des articles 389 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser à ARCOLIB, dont les coordonnées figurent en en-tête.